

Paris, le 11 juillet 2023

Le coût des dommages déclarés à la suite des violences urbaines de fin juin est déjà plus de trois fois supérieur à celui des sinistres occasionnés par les quatre semaines d'émeutes de l'automne 2005

- **Dix jours après le début des émeutes, 11 300 sinistres ont été déclarés.**
- **Le coût total de ces sinistres s'élève à 650 millions d'euros.**
- **90 % de ce coût concerne les biens des professionnels et des collectivités locales.**

Depuis le 27 juin, notre pays est confronté à des scènes de violences urbaines et de pillages d'une intensité inédite. France Assureurs et ses membres expriment leur soutien à toutes les victimes de ces événements. Les assureurs sont entièrement mobilisés pour accompagner leurs assurés dont les biens ont subi des dommages à la suite de ces émeutes.

La cellule de crise de France Assureurs est en contact avec les pouvoirs publics dans tous les territoires pour répondre aux questions de nature assurantielle qui pourraient se poser après ces événements d'une violence extrême.

Dès les premiers jours, la Fédération a recommandé à chaque sinistré d'effectuer rapidement sa déclaration de sinistre par tout moyen (courrier postal, email, téléphone, sms...). Les premières déclarations de sinistres reçues 5 jours après le début des violences concernaient avant tout des dommages aux véhicules. Ce sont désormais essentiellement les professionnels, les commerçants et les collectivités locales qui déclarent leurs sinistres. Au 7 juillet, soit 10 jours après le début des émeutes, le nombre de déclarations a ainsi doublé par rapport à l'estimation du 3 juillet pour atteindre 11 300. Un peu plus d'un tiers du nombre total de sinistres concerne des biens des professionnels et des collectivités locales.

Avec les déclarations de la dernière semaine, le coût total des sinistres déclarés à date a plus que doublé pour atteindre 650 millions d'euros : les sinistres sur les biens professionnels représentent 55 % de ce coût total et celui sur les biens des collectivités locales 35 %. Ce qui signifie que 90 % du coût de ces violences urbaines concerne les biens des professionnels et des collectivités locales. La nature des sinistres est ainsi très différente de celle des émeutes de 2005 : les dégradations et incendies aux véhicules avaient représenté à l'époque 82 % des sinistres pour un coût total, bien moindre, de 204 millions d'euros.

Pour rappel, France Assureurs a invité ses membres à :

- prolonger jusqu'à 30 jours le délai de déclaration de sinistre généralement fixé à 5 jours dans les contrats d'assurance ;
- accélérer le processus d'indemnisation en totale coordination avec les sociétés d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible et de prioriser les cas les plus sensibles ;
- faciliter le versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles ;
- prendre en considération au cas par cas les situations des petits commerçants indépendants les plus durement touchés par ces violences urbaines qui seraient en difficulté au plan économique et réduire l'effet de leurs franchises contractuelles.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « Depuis le 27 juin et sur près d'une semaine, la France a fait face à des scènes d'une violence exceptionnelle. J'exprime mon soutien à toutes les victimes de ces événements qui ont parfois vu le travail d'une vie anéanti. Mon soutien va également à tous les maires de nos communes, en première ligne face à ces émeutes. 90 % du coût de ces violences urbaines concerne les 3 900 biens des professionnels et des collectivités locales sinistrés. La nature des sinistres liés aux violences de ces derniers jours est donc très différente de ce que notre pays avait connu en 2005. »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse France Assureurs

Nadiera Caille

n.caille@franceassureurs.fr

+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier

jb.mounier@franceassureurs.fr

+33 (0) 6 76 52 26 55

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris

Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)